

Article 1 : Généralités

- L'Association Sportive Automobile Cigaloise organise avec le concours de **GT2i** un Challenge réservé aux licenciés. (Les licenciés à la Journée ne participent pas à celui-ci).

Un classement distinct sera établi dans chacune des disciplines suivantes :

- Rallye Pilotes / Rallye Copilotes
- Rallye VHC Pilotes / Rallye VHC Copilotes
- Montagne Catégorie Sport
- Montagne Catégorie Production
- Slalom Catégorie Sport
- Slalom Catégorie Production
- Slalom Catégorie Loisir
- Auto cross
- Sprint car

Les résultats seront affichés tout au long de l'année à l'ASA et sur le site Internet de l'ASA Cigaloise.

- Les récompenses attribuées sont nominatives.
- Les gratuits sont valables uniquement pour la saison 2025.
- Les récompenses sont remises sous forme de bons d'achats chez notre Partenaire - **GT2i**
- Toutes les récompenses sous forme de licences s'entendent **Hors Cotisation ASA**.
- Tous litiges ou contestations seront étudiés par le Comité Directeur de L'ASA Cigaloise.

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge (Sauf en Auto Cross : Un minimum de deux participations)

Article 2 : Eligibilité

Rallye : Concerne les groupes F-RC1, F-RC2, F-RGT, F-RC3, F-Rally Nat, F-RC4 , F-RC5

Rallye VHC : Concerne les groupes 1, 2, 4/5, AJ, BJ, NJ et Classic de Compétition. Les "Classic" sont acceptés et ce groupe sera considéré comme une classe unique.

Catégorie Sport : Concerne les groupes E2SC, DE, CM, CN, CNF

Catégorie Production : Concerne les groupes FC, F2000, N/FN, A/FA, GT Sport, GTTS

Article 3 : Attribution des points

Un classement sera établi à l'issue de chaque épreuve avec les seuls licenciés de L'ASA CIGALOISE.

Les Points seront attribués en fonction du nombre de partant et de la position finale dans la Classe, multiplié par le coefficient de l'Épreuve. **(Suivants Art 6)**

Toutefois, il sera attribué **1 Point** pour les concurrents ayant été inscrit sur la liste des engagés autorisés à prendre le Départ.

<u>De 1 à 3 Partants</u>					
1^{er}	10 points	2^{ème}	9 points	3^{ème}	8 points
<u>4 Partants et Plus</u>					
1^{er}	20 points	2^{ème}	18 points	3^{ème}	16 points
4^{ème}	14 points	5^{ème}	12 points	6^{ème}	10 points
7^{ème}	8 points	8^{ème}	7 points	9^{ème}	6 points
10^{ème}	5 points	11^{ème}	4 points	12^{ème}	3 points

Art. 4 : Disposition Particulière Championnat Auto cross / Sprint car

Du fait de sa spécificité, dans le championnat Auto cross et Sprint car, les points seront attribués au regard du barème suivant :

- Autorisés à prendre le départ : 2 Points
- Manches qualificatives A, B, et C : 1 Point par tour effectué
- Finale :

1^{er}	12 points	2^{ème}	10 points	3^{ème}	8 points	4^{ème}	7 points
5^{ème}	6 points	6^{ème}	5 points	7^{ème}	4 points	8^{ème}	3 points
9^{ème}	2 points	10^{ème}	1 point				

Art. 5 : Obligations

Toutes les Épreuves **Comité et Hors Comité 2023** se déroulant sur le Territoire National (**Ne seront pas pris en Compte les Finales**).

Pour être validé, les concurrents doivent faire parvenir par courrier ou par mail asacigaloise30@gmail.com , le résultat de leurs épreuves **Hors Comité**, au cours des deux semaines suivantes, sinon aucune réclamation ne pourra être prise en compte

(Fournir : La liste des Autorisés à prendre le Départ + Le Classement Final Officiel).

L'absence de l'un ou des deux autocollants sur une épreuve fera perdre les points auxquels le concurrent aurait pu prétendre à cette occasion.

Tout pilote qui aurait comme partenaire principal un concurrent direct de **GT2I** apposé sur son véhicule, perd automatiquement les bons d'achats **GT2I**.

-Les lauréats qui ne se présenteront pas à la Remise des Prix perdront le bénéfice de leur prix.

Les concurrents possesseur d'un titre de participation (licence à la journée) ne pourront pas participer au challenge 2024 de L'ASA CIGALOISE.

Les Commissaires et Officiels devront participer aux **SEPT** épreuves de L'ASA Cigaloise

Art. 6 : Coefficient :

- Le coefficient attribué sera celui mentionné dans le Règlement Particulier de l'Épreuve concernée, **à l'exception Epreuves de ASA CIGALOISE le coefficient des épreuves sera multiplié par deux**

➤ Encadrants :

La valeur de **1** Point sera attribué à chaque **Épreuve Comité** ou **Hors Comité** auquel ils auront Officié.

Art. 7 : Classements :

Voir Annexe 1

Aucun Classement Général à toutes Catégories Confondues ne sera attribué.

Ils seront visibles et mis à jour périodiquement sur le Site Internet de l'ASA Cigaloise dès réception des Résultats.

➤ Pénalités :

Les 3 premiers pilotes (Rallyes , Côtes, Slaloms, Auto Cross) ainsi que les 3 premiers copilotes du classement **Challenge 2023 subiront un handicap** de : **1^{er} = 15 points** – **2^{ème} = 10 points** – **3^{ème} = 5 points**

Art. 8 : Réclamation :

Toute réclamation devra être faite par mail (asacigaloise30@gmail.com). Elle devra intervenir dans les 15 jours suivant la date de parution du classement sur le site officiel de l'ASA CIGALOISE .

Art. 9 : Distribution des Prix :

La distribution des prix s'effectuera lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASA CIGALOISE en début année 2025 à ST HIPPOLYTE Du Fort.

Les tirages au sort ne peuvent pas être cumulés avec les prix déjà acquis par le challenge.

Dans la possibilité qu'un(e) licencier soit récompensé à deux disciplines il lui sera attribué le prix le plus élevé.

Seuls les participants présents à la remise du challenge pourront prétendre à l'attribution d'un prix (les prix sont nominatifs)



CHALLENGE – 2024 – REGLEMENT



ANNEXE 1 :

Rallye Pilotes:

- 1^{er} Gratuité licence NCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 150€
- 2^{ème} Gratuité demi licence NCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 200€
- 1^{ère} Féminine Gratuité Demi-licence NCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Copilotes:

- 1^{er} Gratuité licence RCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€
- 2^{ème} Gratuité demi licence RCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Gratuité Demi-licence RCC (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Pilotes VHC

- 1^{er} Gratuité licence (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 200€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Copilotes VHC :

- 1^{er} Gratuité licence (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Montagne Catégorie Sports

- 1^{er} Gratuité licence RCC (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Montagne Catégorie Production

- 1^{er} Gratuité licence RCC (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Slalom Catégorie Sport

- 1^{er} Gratuité licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 50€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Slalom Catégorie Production

- 1^{er} Gratuité licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 50€

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge



CHALLENGE – 2024 – REGLEMENT



Slalom Catégorie Loisir:

- 1^{er} Gratuité licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCCS (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 50€

Un minimum de **trois participations**, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Auto cross:

- 1^{er} Gratuité licence NCCT (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence NCCT (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Auto-Cross Gratuité Demi-licence NCCT (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **deux participations**, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Sprint Car:

- 1^{er} Gratuité licence RCCT (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence RCCT (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Auto-Cross Gratuité Demi-licence RCCT (hors cotisation ASA) Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **deux participations**, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Les membres encadrants (COMMISSAIRES et OFFICIELS) seront récompensés.

Challenge Commissaires et Officiels ASA CIGALOISE :

- 1^{er} au 5^{ème} Gratuité licence (hors cotisation ASA)
- 1^{er} au 5^{ème} Féminine Gratuité licence (hors cotisation ASA)

Challenge Tirage au sort :

Pour tous les licenciés pratiquants de L'ASA CIGALOISE présents à l'Assemblée Générale et à la Remise des Prix, il sera procédé à un tirage au sort donnant droit à un engagement gratuit pour les épreuves 2025 suivantes :

RALLYE NATIONAL CIGALOIS,
RALLYE REGIONAL DU PAYS VIGANAIS,
CÔTE SUMÈNE Catégorie Production & Catégorie Sport,
SLALOM PININQUE Catégorie Production,
SLALOM LEDENON Catégorie Sport.
SLALOM CIGALOIS Catégorie Production,
SLALOM LETINO - Catégorie Sport,